



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

2010

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT | RAPPORT ANNUEL

2011



## Coordonnées de la Bibliothèque

Courriel : [biblio@parl.gc.ca](mailto:biblio@parl.gc.ca)

Téléphone : 613-995-1166

Télécopieur : 613-992-1269

Ligne publique : 613-992-4793

Sans frais : 1-866-599-4999

Site Web : [www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

# Table des matières

Message du bibliothécaire parlementaire	1
Vision, mission et résultat stratégique	4
Aperçu de la Bibliothèque du Parlement	7
Contexte opérationnel, 2010-2011	10
Priorités stratégiques et principales réalisations	13
Activités courantes	22
Équipe de la haute direction	27



# Message du bibliothécaire parlementaire

Le fait d'être associé à l'un des plus prestigieux édifices du pays a ses bons et ses mauvais côtés. J'aime beaucoup déambuler dans la Bibliothèque du Parlement et je m'émerveille encore de voir à quel point les récents travaux de rénovation ont su redonner à cet immeuble de 135 ans son lustre d'antan. Un émerveillement que le président américain Barack Obama a résumé en un mot à l'occasion de sa visite en février 2009 : « *Wow!* »

Par ailleurs, je sais fort bien que la beauté des lieux, aussi appréciée par les nombreuses personnes qui visitent le Parlement chaque année, laisse à beaucoup l'impression que la Bibliothèque du Parlement n'est guère plus qu'un magnifique édifice, un agréable témoin de l'histoire, mais sans grand intérêt dans une ère qui est celle de l'information. En réalité, rien n'est plus faux.

Pour servir efficacement ceux qu'ils représentent et demander des comptes au gouvernement, les parlementaires doivent disposer de renseignements de source indépendante, fiables et qui font autorité. Les employés de la Bibliothèque sont fiers de l'appui qu'elle a fourni, tout au long de son histoire, à la démocratie parlementaire. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons reçu plus de 71 000 demandes de référence et d'information. Nous avons également effectué des recherches et des analyses indépendantes pour 50 comités parlementaires et une douzaine d'associations parlementaires. Nous avons également assuré la gestion et la préservation d'une vaste collection de documents, mis à la disposition des Canadiens des programmes et des produits éducatifs pour les aider à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique et offert des visites guidées à plus de 350 000 visiteurs sur le million et demi qui se sont rendus sur la Colline du Parlement.

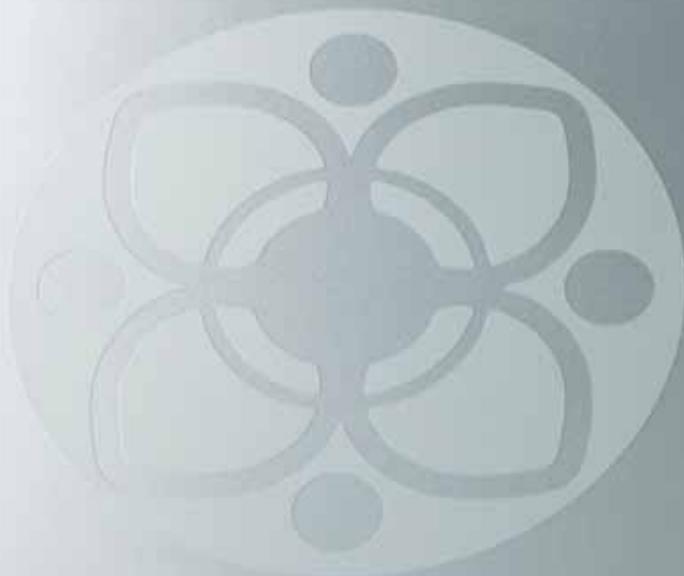
En accomplissant tout cela, le personnel de la Bibliothèque est demeuré fidèle à notre vision fondamentale : être pour tous les parlementaires, peu importe leur allégeance politique, la source privilégiée et sûre d'information. Cette vision nous tient à cœur et nous y travaillons très fort, jour après jour, depuis plus de 140 ans.

Réaliser cette vision, cela ne veut pas seulement dire répondre aux demandes d'information des parlementaires et de nos autres clients, mais bien leur fournir cette information au moment où ils en ont besoin et au moyen de la technologie de leur choix. C'est pour cette raison que la Bibliothèque continue d'appliquer le vaste plan de renouveau organisationnel que j'ai

lancé il y a près de six ans, lorsque j'ai accédé à mes fonctions de bibliothécaire parlementaire. Ce plan est assujéti à un objectif très simple : mieux servir notre clientèle en modernisant nos produits et nos processus.

Cette année, nous avons fait de grands pas sur la voie du renouveau en améliorant la qualité, l'efficacité, la pertinence et la rapidité des services que nous offrons au Parlement et aux parlementaires. Nous avons lancé *Pass(e)port*, les *Notes de la Colline*, la série *Commerce et investissement*, de même que d'autres services en ligne, ouvrant ainsi de nouveaux canaux pour des services de pointe, notamment un filtrage personnalisé de l'information. Nous avons également fait progresser la numérisation du patrimoine documentaire du Parlement en faisant avancer de façon notable la numérisation des débats des premières années et en menant à terme, en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, la conversion initiale en images numériques des débats du Sénat et de la Chambre des communes, de 1901 jusqu'au milieu des années 1990. Ces réalisations aideront à préserver le patrimoine parlementaire et à le rendre accessible aux générations futures.

En collaboration avec le Sénat et la Chambre des communes, nous avons remanié *LEGISinfo* et accru sa capacité de suivre les projets de loi étudiés par le Parlement, de se prêter à des recherches et à des téléchargements de documents et de produire des pages compatibles avec les appareils portables et des flux RSS.



Notre ambitieux programme de renouvellement nous tiendra occupés encore longtemps. Il prévoit notamment le renforcement de notre aptitude à appuyer les parlementaires, la modernisation de notre infrastructure d'information, des investissements dans nos services de recherche, la mise au point de services de bibliothèque virtuelle novateurs et la modernisation de nos méthodes de gestion. En verrons-nous jamais la fin? J'espère que non, pour la simple raison que nous devrions toujours chercher des façons meilleures et plus nombreuses de servir notre clientèle.

Sur une note plus personnelle, étant donné que ce rapport annuel est mon dernier, j'aimerais remercier tous ceux qui ont fait de mon mandat à titre de bibliothécaire parlementaire une expérience aussi enrichissante et gratifiante. Je tiens aussi à dire que six années sont trop peu de temps à passer dans ce poste. De toute évidence, tous mes prédécesseurs semblent avoir été du même avis. Au cours des 144 années qui ont suivi la Confédération, il n'y a eu que sept bibliothécaires parlementaires. De deux choses l'une : soit que six personnes ont été carrément incapables de dire « c'est assez », soit que ce boulot compte vraiment parmi les meilleurs.

Le bibliothécaire parlementaire,



William R. Young





Notre vision

Notre mission

Résultat stratégique



Constituer pour le Parlement sa source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

La Bibliothèque contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

Un Parlement informé et accessible.



# Aperçu de la Bibliothèque du Parlement

## Nos services

- Fournir des services de recherche et d'analyse personnalisés aux parlementaires et à leur personnel.
- Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et communiquer à notre clientèle des nouvelles et de l'information susceptibles de l'intéresser.
- Appuyer les législateurs et les comités en leur fournissant l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement.
- Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès à ses collections.
- Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement et les questions qu'il étudie.

## Nos clients

- Le Parlement
- Les parlementaires et leur personnel
- Les comités et les associations parlementaires
- Les organisations qui appuient le travail du Parlement
- Le public canadien, au nom des parlementaires



## Notre structure organisationnelle

**Les Présidents du Sénat et de la Chambre des communes -**  
La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.

---

**Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement -**  
Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les Présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.



**Le bibliothécaire parlementaire** - Assure la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux Présidents.

**Le Service d'information et de recherche parlementaires** -

Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse et donne suite aux demandes d'information présentées par les parlementaires et le public.

**Le directeur parlementaire du budget** - Un haut fonctionnaire de la Bibliothèque qui fournit au Parlement des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale.

**Le Service de ressources d'information et de documentation** -

Constitue, gère et préserve les ressources et les collections de la Bibliothèque et optimise l'accès à ces ressources et collections.

**Les Services d'apprentissage et d'accès** -

Fournissent aux clients parlementaires les services d'apprentissage et de rayonnement centralisés de la Bibliothèque; favorisent, au sein de la population, une meilleure compréhension du Parlement et l'enseignement connexe au moyen de divers programmes et produits; et font office de régisseur des activités pour le poète officiel du Parlement.

**Les Services de gestion** - Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.



# Contexte opérationnel, 2010-2011

## Considérations parlementaires

La troisième session de la 40<sup>e</sup> législature a été une période occupée pour les comités, qui ont effectué plus de brèves études que d'habitude. Pour répondre à leurs besoins, la Bibliothèque du Parlement a dû mettre les bouchées doubles et produire, à brève échéance, une quantité importante de documents de recherche. Les travaux de rénovation dans la Cité parlementaire et le renforcement des mesures de sécurité ont également posé leur lot de difficultés.

## Considérations financières

La conjoncture économique actuelle exige que chacun y mette du sien. Même si la Bibliothèque n'est pas automatiquement visée par le gel, annoncé dans le budget de 2010, des budgets de fonctionnement à leur niveau de 2010-2011 pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013, nous n'avons pas cherché à obtenir de hausse budgétaire.

Pour être en mesure de continuer à répondre aux besoins du Parlement en information, la Bibliothèque s'est lancée dans un examen de ses processus et a commencé à envisager diverses options pour composer avec toute réduction potentielle de son budget. Cet examen l'a amenée à réaffecter des ressources au profit de ses principales priorités, notamment ses initiatives dans le domaine de la technologie de l'information, la recherche sur des enjeux émergents et la rationalisation de l'accès à un volume accru de contenus électroniques et de produits numériques.

Le besoin de trouver de nouvelles façons de contenir et de réduire nos dépenses tout en continuant à offrir à nos clients parlementaires des services d'une qualité conforme à leurs exigences demeurera un défi.

## Considérations technologiques

Pour être la source d'information privilégiée et sûre de tous les parlementaires, nous ne devons pas nous contenter de leur offrir de l'information; nous devons le faire au moment où ils en ont besoin et de la façon qui leur convient. Pour un certain temps, cela voulait dire que la Bibliothèque devait mettre en ligne une quantité toujours plus grande de ses ressources. Or, la connectivité grandissante s'est traduite par des demandes d'information électronique en dehors des heures normales de travail et, bien que l'exactitude du contenu demeure essentielle tant pour la Bibliothèque que pour ses clients, l'accès et la rapidité sont des critères qui gagnent en importance.

Pour remplir ces deux critères, la Bibliothèque s'efforce d'améliorer le contenu affiché sur le site Web du Parlement. Cette année, en partenariat avec le Sénat et la Chambre des communes, nous avons perfectionné deux importantes ressources en ligne. La première, *LEGISinfo*, est une ressource parlementaire qui répond à tous les besoins en matière d'information législative. La deuxième, *PARLINFO*, est la base de données interactive de la Bibliothèque qui contient de l'information actuelle et historique sur les institutions, les gens et les événements qui ont façonné le Parlement depuis 1867. Nous planifions actuellement l'amélioration de l'infrastructure technologique de la Bibliothèque et de ses fonctions de recherche afin que les utilisateurs trouvent plus rapidement et plus efficacement l'information voulue.

Le Protocole d'entente relatif à la prestation de services de technologie de l'information à la Bibliothèque par l'administration de la Chambre des communes a expiré à la fin de l'exercice 2010-2011. Des discussions ont commencé en vue de la signature d'un nouveau protocole qui prendra en compte les nouvelles exigences posées par la Bibliothèque pour s'adapter aux besoins en constante évolution de ses clients.

### Considérations démographiques

Comme pour la plupart des organisations, le recrutement et le maintien en poste de professionnels qualifiés posent un défi de taille. Avec le départ à la retraite de nombreux *baby-boomers* ces dernières années, la Bibliothèque a perdu des employés aguerris et expérimentés qui ont emporté avec eux une partie non négligeable de la mémoire institutionnelle.

Maintenant que le pic des départs à la retraite est peut-être derrière nous – il n'y en a eu que 14 cette année –, nous devons composer avec des absences d'un autre genre. En effet, bon nombre des employés que nous avons recrutés ces dernières années commencent à fonder une famille et partent temporairement en congé de maternité ou en congé parental.

Pour relever ces défis, la Bibliothèque multiplie les efforts et les ressources afin d'orienter et d'encadrer les recrues et les employés moins expérimentés; elle souhaite ainsi faciliter le transfert des connaissances, se constituer un effectif stable et maintenir les normes élevées de service auxquelles nos clients s'attendent.



# Priorités stratégiques et principales réalisations

Pour concrétiser sa vision – être la source d’information privilégiée et sûre de tous les parlementaires –, la Bibliothèque s’est concentrée sur deux grandes priorités : relier le Parlement, les gens et l’information, et investir dans son personnel et son infrastructure. La première englobe tout le travail accompli par la Bibliothèque pour offrir un service exemplaire à ses clients. La seconde donne à la Bibliothèque les moyens voulus pour fournir ce genre de service en permettant à ses cadres et à son personnel de se perfectionner et en améliorant ses systèmes et structures internes.

## Priorité stratégique n° 1 : Relier le Parlement, les gens et l’information

Internet, les réseaux sociaux et la popularité en croissance exponentielle des appareils portables ont fondamentalement transformé les façons d’obtenir et de partager de l’information. Nos utilisateurs exigent désormais un accès facile aux services en ligne de la Bibliothèque, à tout moment et dans un format compatible avec la technologie de leur choix. Pour répondre à ces exigences, la Bibliothèque investit massivement dans sa technologie d’information et mise à fond sur la numérisation des renseignements. Elle a également lancé une vaste initiative de gestion de l’information afin de servir plus efficacement les parlementaires et le public.

### **Au service des clients parlementaires - principales réalisations**

À l’automne 2010, nous avons lancé plusieurs outils en ligne afin d’assurer aux parlementaires un accès convivial aux renseignements qu’ils cherchent. En voici quelques exemples :

- *Pass(e)port* est une sélection hebdomadaire d’articles en ligne sur le Canada et les enjeux du jour, tirés de sources internationales de nouvelles (quelque 24 compilations ont été produites).
- *Notes de la Colline* est une publication hebdomadaire qui donne aux parlementaires un bref aperçu d’enjeux courants et émergents (17 *Notes* ont été publiées).
- La série *Commerce et investissement* donne un aperçu des échanges entre le Canada et certains pays en matière de commerce et d’investissement (30 aperçus ont été publiés).

La Bibliothèque a aussi numérisé un volume important de documents :

- En partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, elle a mené à terme la conversion initiale en images numériques des débats du Sénat et de la Chambre des communes, de 1901 à 1993, dans les deux langues officielles.
- Elle a également terminé un nouveau volume des débats reconstitués de la Chambre des communes et mené à bien la majeure partie de la production d'un volume des débats du Sénat. Les débats de 1867 à 1872 sont maintenant disponibles à la fois en format papier et en format électronique interrogeable sur le site Web du Parlement.

En plus de ces initiatives, la Bibliothèque a perfectionné diverses ressources électroniques importantes, notamment :

- *Quorum*, un recueil quotidien de coupures de presse tirées de journaux canadiens - Plus de 185 numéros ont été diffusés en 2010-2011. La version en ligne a accueilli près de 70 000 visiteurs et un millier d'exemplaires imprimés de chaque numéro ont été distribués.
- *LEGISinfo*, une ressource parlementaire essentielle qui répond à tous les besoins en matière d'information sur les projets de loi - Cet outil électronique donne accès à une foule de renseignements sur chaque projet de loi : texte du projet de loi, y compris sa version la plus récente, un résumé législatif, des données sur la progression du projet de loi au Sénat et à la Chambre des communes et la ou les dates d'entrée en vigueur. En 2010-2011, en collaboration avec nos partenaires parlementaires, nous avons effectué la plus grande partie du travail visant à faire de *LEGISinfo* un produit d'information vraiment tripartite. Nous avons remanié *LEGISinfo* pour accroître sa capacité de suivre les projets de loi étudiés par le Parlement et de fournir des résumés et de l'information contextuelle. Au nombre des nouvelles fonctions on note « Législation en bref », une vue d'ensemble sous forme graphique des projets de loi à l'étude au Parlement, ainsi que des fonctions améliorées de recherche et de téléchargement, des pages compatibles avec les appareils mobiles et des flux RSS. Depuis quatre ans, *LEGISinfo* est consulté annuellement environ 185 000 fois à partir de la Cité parlementaire et en moyenne 1,6 million de fois par le grand public.
- *PARLINFO*, une base de données interactive qui contient de l'information actuelle et historique sur les institutions, les personnes et les événements qui ont façonné le Parlement depuis 1867 - En vertu d'ententes de partage de données conclues avec des chercheurs universitaires spécialistes de l'histoire parlementaire canadienne, de nombreux articles savants et manuels pédagogiques reproduisent et citent régulièrement des renseignements tirés de *PARLINFO*. Bon an, mal an, cette précieuse ressource est consultée près de trois millions de fois.

- *InfoMedia*, un service de suivi des nouvelles dans l'intranet du Parlement, accessible à partir d'appareils portables – Ce service permet aux utilisateurs admissibles de faire des recherches dans le texte intégral de documents et de profiter de veilles médias.
- *Radar*, un aperçu de ce qui est nouveau dans les périodiques et dans la collection de la Bibliothèque – En 2010-2011, nous avons produit 30 numéros à la fois en format papier et en format électronique, recensant ainsi plus de 2 000 documents.
- *Sujets courants*, une liste électronique de documents et d'articles d'actualité présentant un intérêt pour les parlementaires et leur personnel – Cette année, un flux RSS a été installé pour avertir les clients des mises à jour, à tout moment de la journée. Les clients ont utilisé ce service pour consulter plus de 13 700 documents.
- Les documents parlementaires de la Chambre des communes – Depuis novembre 2010, 441 documents ont été numérisés, et les documents sont maintenant mis à la disposition de nos clients par voie électronique peu de temps après leur dépôt.
- Le fonds documentaire de la Bibliothèque – En 2010-2011, la Bibliothèque a commandé 3 366 titres en divers formats. Les bases de données sous licence remplacent de plus en plus les abonnements aux périodiques, élargissant ainsi l'accès aux revues électroniques.

Pour faire en sorte que ces ressources soient utilisées à leur plein potentiel, nous avons offert, en 2010-2011, 79 séances de formation sur les ressources auxquelles ont participé 269 clients parlementaires et employés de la Bibliothèque.

L'atelier de reliure de la Bibliothèque ne cesse de contribuer à la gestion et à la préservation des collections de documents en offrant ses services au Sénat et à la Chambre des communes en échange de précieuses publications qui s'ajoutent à notre fonds documentaire et en réparant les volumes de grande valeur de notre collection. En 2010-2011, l'atelier a relié plus de 3 000 volumes et il a réparé plus de 200 volumes à des fins de conservation.

Cette année, la Bibliothèque a ajouté à son programme de colloques parlementaires une nouvelle série destinée aux avocats qui travaillent sur la Colline du Parlement. La série *Le Parlement et la loi* offre aux avocats affiliés à divers barreaux l'occasion de se faire reconnaître des heures de perfectionnement professionnel exigées par leurs barreaux respectifs. À ce jour, ces colloques sont reconnus par quatre provinces : la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, le Québec et la Saskatchewan.

Le directeur parlementaire du budget a consolidé sa relation avec les parlementaires et les comités auxquels il fait rapport dans le cadre de comparutions périodiques et de consultations individuelles et en groupe. Il a continué à fournir aux parlementaires des analyses et des conseils utiles et faisant autorité. En 2010-2011, il a publié des rapports sur l'économie et l'état des finances, les options budgétaires, le déficit structurel et la viabilité financière de la mise en œuvre du budget, le coût des politiques, les documents budgétaires et la communication de l'information financière.

Les services de recherche de la Bibliothèque ont effectué des recherches et des analyses indépendantes pour le compte d'une cinquantaine de comités, d'une douzaine d'associations parlementaires et de quelques délégations et il a répondu à des demandes d'information provenant de 69 sénateurs et 228 députés. En tout, 4 409 documents de recherche personnalisés ont été créés pour répondre aux demandes de ces clients.

La Bibliothèque a accueilli six étudiants universitaires dans le cadre de son programme de stages en recherche. Ce programme permet aux stagiaires de mieux connaître le régime parlementaire canadien, tout en accumulant de l'expérience de travail au sein d'une institution fondée sur le savoir. Cette année, grâce au soutien financier de l'Association canadienne des ex-parlementaires, les stagiaires se sont rendus à Dublin et à Édimbourg dans le but d'échanger de l'information et de parler des pratiques de recherche dans un contexte parlementaire.

#### **Au service des Canadiens – principales réalisations**

La Bibliothèque du Parlement n'est pas seulement au service des parlementaires; elle offre également, au nom du Parlement, une vaste gamme de programmes et de services au grand public, dont voici quelques exemples :

- Services aux visiteurs : L'an dernier, la Bibliothèque a organisé près de 13 000 visites des édifices du Parlement pour 349 610 visiteurs. Ces visites comprenaient des renseignements sur l'histoire et le régime parlementaire du Canada.



- Éducation et rayonnement : En plus de distribuer quelque 45 000 exemplaires de l'ouvrage *Les Canadiens et leur système de gouvernement* aux écoles, à nos partenaires fédéraux et provinciaux, aux bibliothèques et aux universités de tout le pays, nous avons mis au point deux nouvelles ressources en ligne conçues pour enrichir les connaissances des jeunes sur le Parlement et encourager leur participation à ses activités :
  - *Connexion Jeunesse* fournit, sur le site Web du Parlement, des liens vers des possibilités d'emploi pour les jeunes, de nouvelles ressources interactives en ligne, des vidéos, des photos et de l'information pour les projets scolaires.
  - *Une histoire à découvrir : Les Canadiens et leur système de gouvernement*, outil créé en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien, cible les jeunes de 14 à 20 ans et leur explique le système de gouvernement du Canada et le fonctionnement du Parlement au moyen de jeux interactifs, de vidéos, d'images, de casse-têtes et de jeux questionnaires.
  - En outre, le 16<sup>e</sup> *Forum annuel des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne* de la Bibliothèque a accueilli quelque 85 enseignants des quatre coins du Canada. Ce programme de perfectionnement professionnel dont la réputation n'est plus à faire permet aux enseignants de se familiariser sur place avec les rouages du Parlement. Cette année, nous avons élargi l'accès au programme en affichant sur YouTube une présentation vidéo concernant le Forum.
- Service de renseignements : En 2010-2011, le Service de renseignements de la Bibliothèque du Parlement a répondu à 36 649 demandes d'information provenant de Canadiens.
- Programme des guides parlementaires : Chaque année, le Programme des guides parlementaires permet à des étudiants universitaires bilingues de découvrir le Parlement en y travaillant. Quarante-sept étudiants de toutes les parties du pays ont été embauchés durant la période achalandée de l'été



et 70 ont travaillé à temps partiel durant l'année scolaire pour faire visiter la Colline tous les jours de l'année, sauf trois. Cette année, nous avons affiché une vidéo de recrutement sur YouTube afin d'améliorer l'accès au Programme.

- Poète officiel du Parlement : La Bibliothèque offre un soutien administratif au poète officiel du Parlement. Durant son mandat de deux ans, le poète officiel a pour rôle d'encourager la littérature, la culture et la langue et d'en promouvoir l'importance au sein de la société canadienne.

### **Relations interparlementaires**

- Cette année, la Bibliothèque a accueilli 102 professionnels provenant de 35 pays pour un séjour d'étude. Plus de 40 d'entre eux ont participé au *Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires* offert conjointement par la Bibliothèque, le Sénat et la Chambre des communes. D'autres visites ont été offertes de façon générale dans le cadre d'activités organisées par le Centre parlementaire.
- La Bibliothèque a collaboré avec la UK Hansard Society à la production du rapport de celle-ci intitulé *Parliament 2020: Visioning the Future Parliament* (Parlement 2020 : Un aperçu du Parlement de demain), qui établit une comparaison entre plusieurs pays. Ce projet portait sur la façon dont la technologie pourrait servir à transformer les processus des parlements et leurs relations avec le public. La Bibliothèque a retenu les services de la firme Nanos Research pour mener des consultations auprès d'une diversité d'intervenants, y compris des parlementaires et des nouveaux électeurs, afin de recueillir leurs idées et réactions sur ce que pourrait donner un parlement solidement implanté dans l'ère du numérique.

### **Priorité stratégique n° 2 :**

#### **Investir dans notre personnel et notre infrastructure**

Nous avons basé cette priorité stratégique sur trois principes simples, énoncés dans l'*Aperçu stratégique 2010-2015 de la Bibliothèque du Parlement* :

- Nous mettrons à profit notre Stratégie de gestion des ressources humaines pour appuyer les activités de recrutement, de maintien en poste et de perfectionnement de nos employés.
- Nous offrirons des services plus rapides et plus efficaces au Parlement en renforçant encore davantage notre leadership, notre gouvernance et notre culture organisationnelle à tous les niveaux. À cette fin, nous porterons une attention particulière à l'instauration de processus de gestion souples, réseautés et intersectoriels et à l'adhésion collective aux objectifs globaux de l'organisation.
- Nos clients obtiendront de façon plus efficace l'information dont ils ont besoin à mesure que nous développerons notre partenariat avec les administrations du Sénat et de la Chambre des communes concernant

la gestion de l'information parlementaire et que nous continuerons à harmoniser nos activités en matière de technologies de l'information avec notre stratégie générale de gestion de l'information.

### **Investir dans notre personnel – principales réalisations**

En tant qu'organisation fondée sur le savoir, la Bibliothèque peut compter sur un personnel d'environ 350 personnes hautement compétentes, notamment des bibliothécaires, des spécialistes de diverses disciplines et des spécialistes de l'information.

Pour attirer et retenir les talents dont elle a besoin, la Bibliothèque mise toujours sur sa stratégie de gestion des ressources humaines lancée en 2008. Voici quelques-unes de nos principales réalisations en 2010-2011 :

- Nous avons établi un profil de compétences pour les gestionnaires afin de renforcer l'équipe de direction et d'accroître la capacité de gestion à tous les niveaux. Ces compétences sont désormais intégrées aux pratiques de dotation de la Bibliothèque. Nous continuons à mettre au point des processus qui en faciliteront l'intégration à tous les autres volets de la gestion de nos ressources humaines.
- Nous avons remanié notre structure de gestion pour appuyer nos projets de numérisation et d'accès à l'information et aux documents.
- Nous avons mis à jour une partie de nos politiques internes, notamment celles sur les contrôles internes et sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail, et nous avons offert des séances de formation et d'information sur ces questions.
- Nous avons amélioré notre Programme d'équité et de diversité en milieu d'emploi, en désignant un nouveau champion et en mettant sur pied un comité de travail. Leur mandat consiste, entre autres, à élaborer une stratégie prévoyant un plan de haut niveau des activités que la Bibliothèque entreprendra pour assurer la diversité dans son milieu de travail. L'une des initiatives prévues dans ce plan d'action est la distribution d'un calendrier multiculturel.
- Le maintien de notre réputation d'organisation de savoir de pointe est une pierre angulaire de l'engagement de la Bibliothèque consistant à offrir à ses employés l'accès à des renseignements à jour et aux dernières tendances dans leur discipline respective ainsi que la possibilité de perfectionner leurs compétences techniques.
- La série *Faim penseur* s'est poursuivie en 2010-2011. Il s'agit d'une initiative de perfectionnement professionnel menée par les employés afin d'encourager les spécialistes de la Bibliothèque à partager leurs connaissances ou les résultats de leurs recherches avec leurs collègues dans une ambiance

décontractée. Une trentaine de séances ont eu lieu sur divers sujets, notamment l'engagement des jeunes, les médias sociaux, les Nations Unies et le rôle de la communauté du renseignement du gouvernement canadien.

- Les analystes et les bibliothécaires ont participé à divers ateliers et séances de formation destinés à les aider à améliorer leur rendement dans leur poste actuel ou à les épauler dans leur cheminement de carrière. Les employés ont également assisté à des conférences susceptibles de renforcer la capacité de la Bibliothèque à fournir de l'information pertinente, fiable et qui fait autorité. Ils ont participé à des séances sur divers sujets tels que l'élaboration des politiques, la défense et la sécurité, la conservation des biens culturels et la salubrité de l'air.
- Les bibliothécaires et les spécialistes de l'information ont assisté à des conférences afin de se renseigner sur les nouveaux outils, d'échanger sur les pratiques exemplaires et d'établir des réseaux avec leurs collègues du Canada (Association des bibliothécaires parlementaires au Canada et diverses associations régionales de bibliothécaires) et des États-Unis (Taxonomy Bootcamp, North American Serials Interest Group, Computers in Libraries). Un bibliothécaire a été invité à participer à un voyage d'études organisé par le département d'État américain à l'intention des bibliothécaires professionnels. Cette visite a été une excellente occasion d'apprendre comment d'autres organisations composent avec les problèmes de préservation des documents et d'accès à ces derniers et de gestion des ressources imprimées et électroniques.

#### **Investir dans notre infrastructure - principales réalisations**

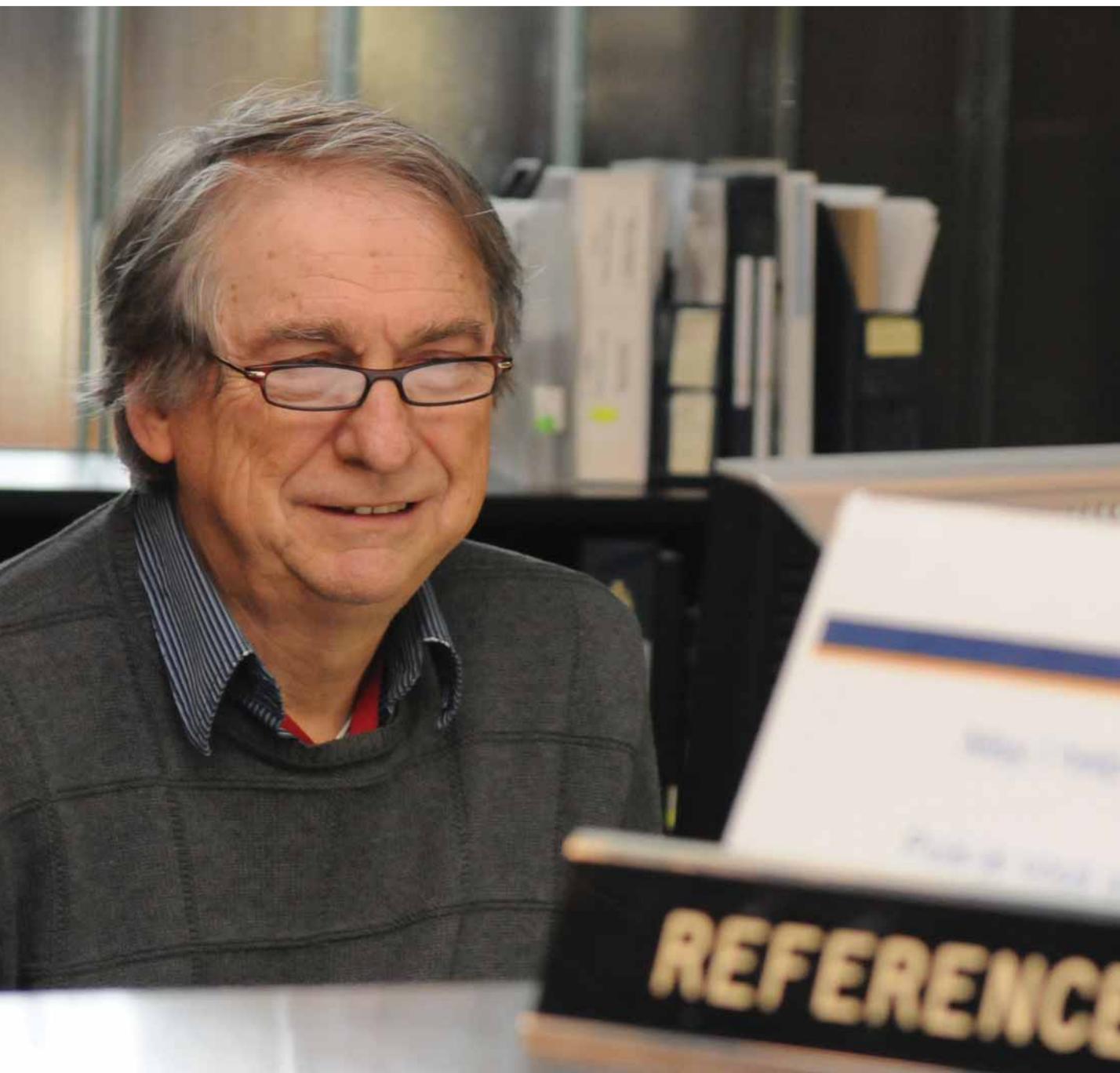
Nous devons toujours être à la fine pointe de la technologie, non seulement pour répondre aux besoins de nos clients, mais aussi pour les prévoir.

Nous faisons en sorte que nos employés possèdent les connaissances et l'expertise que nos clients exigent et puissent leur fournir les services et les renseignements dont ils ont besoin au moyen de la technologie de leur choix. Voici quelques-unes de nos réalisations dans ce domaine en 2010-2011 :

- Nous avons effectué une vaste évaluation de la qualité de nos réponses aux demandes des parlementaires. Cette démarche interparlementaire, qui comprenait un examen par des pairs, a confirmé la qualité supérieure de notre travail de référence et de recherche et établi un niveau de référence en fonction duquel mesurer nos progrès futurs. Ce projet a aussi permis de voir où des améliorations étaient possibles et d'établir des listes de contrôle que le personnel de la Bibliothèque pourra utiliser dans ses activités quotidiennes.
- Nous avons mis en place un guichet unique appelé *Alpheus* pour les demandes de recherche et de référence. Avec son interface libre-service conviviale, cette application permet de donner des réponses plus rapidement et de réduire les chevauchements. Elle permettra également d'améliorer la qualité de la collecte des données à des fins d'utilisation interne et de suivi.



- Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la Bibliothèque en matière de technologies de l'information, nous avons créé un système électronique de gestion des documents et des dossiers qui nous permet d'organiser et de mettre en commun plus efficacement le contenu électronique. Ce nouveau système a considérablement amélioré la coordination et donné à la direction une meilleure compréhension des activités de recherche de la Bibliothèque.
- Nous nous sommes dotés d'une politique générale de gestion des dossiers et d'un plan de sensibilisation. Cela nous permet de préserver les comptes rendus des décisions et des activités de la Bibliothèque conformément aux exigences opérationnelles, juridiques ou historiques.



- Nous avons mis au point dans les deux langues une taxonomie exhaustive par domaine qui permettra de décrire et de saisir plus efficacement les domaines dans toutes les applications de la Bibliothèque. Cet outil nous permettra de faire un suivi plus efficace des demandes des clients par sujet et d'améliorer la recherche de documents par domaine.
- Dans le cadre de la contribution canadienne au Global Legal Information Network – une base de données publique, internationale et qui fait autorité contenant le texte officiel de lois, de règlements, de décisions judiciaires et d'autres sources juridiques –, la Bibliothèque a terminé la tâche rétrospective consistant à analyser, à numériser et à résumer les lois fédérales depuis 1985 et à en faire le métabalisage. Chaque document est accompagné d'un bref résumé en français et en anglais.
- Le perfectionnement du système intégré de gestion de bibliothèque met à la disposition de notre personnel des flux de travaux plus efficaces pour la gestion des collections et simplifie la gestion des serveurs par la Chambre des communes. La nouvelle version permettra aux employés de la Bibliothèque de recourir à la taxonomie par domaine lorsqu'ils feront une recherche dans le catalogue. À l'avenir, elle permettra également à nos clients de gérer leur compte de bibliothèque en ligne.

## Activités courantes

Tableau 1 – Exercice 2010-2011

Clientèle parlementaire desservie par la Bibliothèque du Parlement

105	Sénateurs
308	Députés
413	Total

**Tableau 2 – Exercice 2010-2011**  
**Comités\* et associations desservis par la Bibliothèque du Parlement**

Comités du Sénat	18
Comités de la Chambre des communes	29
Comités mixtes	2
<i>Total pour les comités</i>	49
Associations parlementaires	12
<b>Total général</b>	<b>61</b>

\* Sont inclus les comités spéciaux et les sous-comités autres que ceux qui étudient le programme et la procédure.

**Tableau 3 – Exercice 2010-2011**  
**Demandes de recherche<sup>†</sup> reçues par la Bibliothèque du Parlement,**  
**par catégorie de client**

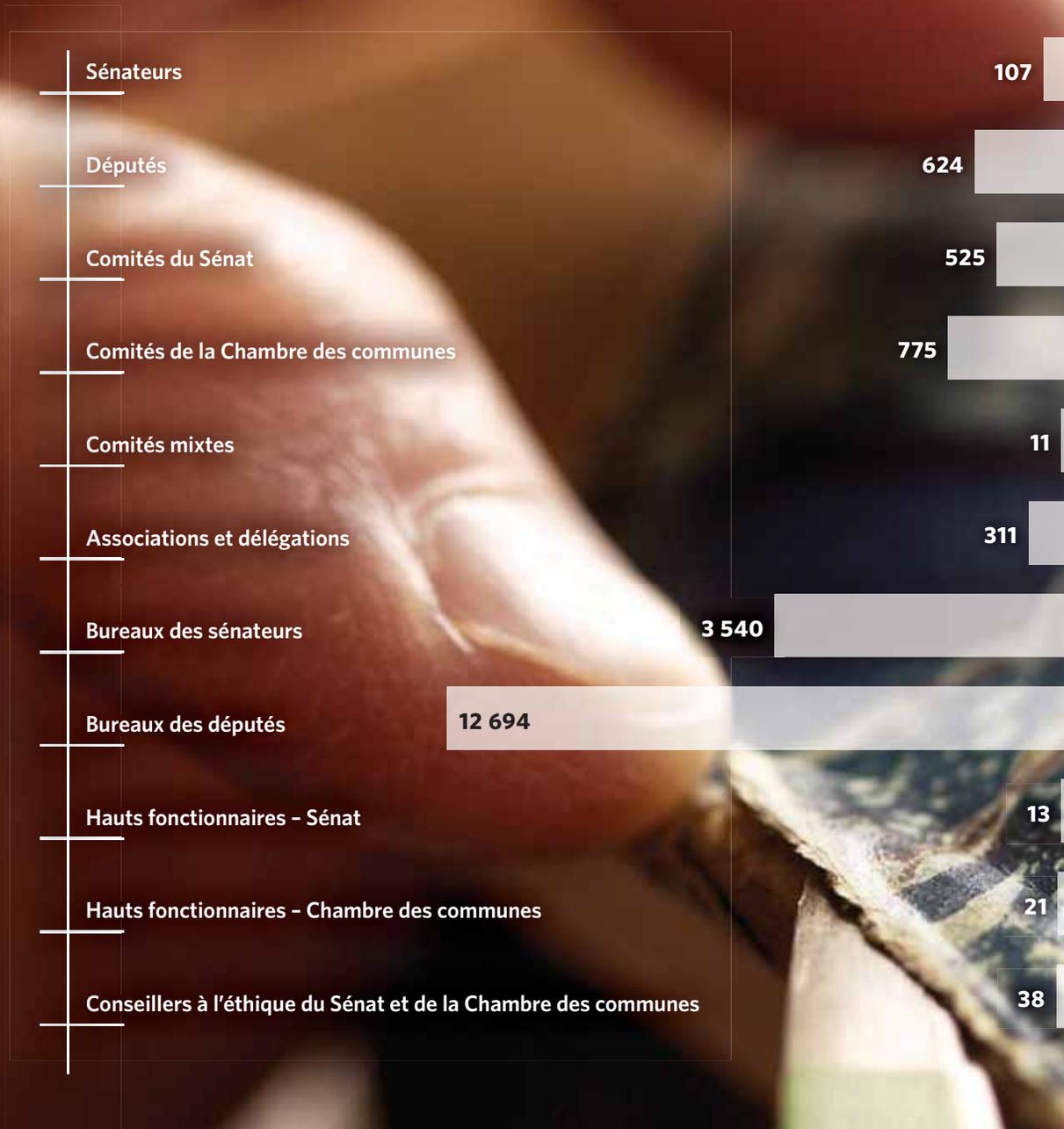
Sénateurs	389
Comités du Sénat	660
Députés	1 249
Comités de la Chambre des communes	896
Comités mixtes	754 <sup>‡</sup>
Associations et délégations	256
Autres clients	205
<b>Total</b>	<b>4 409</b>

<sup>†</sup> En réponse aux demandes de parlementaires et de comités, d'associations et de délégations parlementaires, la Bibliothèque offre des exposés en personne, de brèves notes de recherche, des notes d'information ou des études de recherche approfondies.

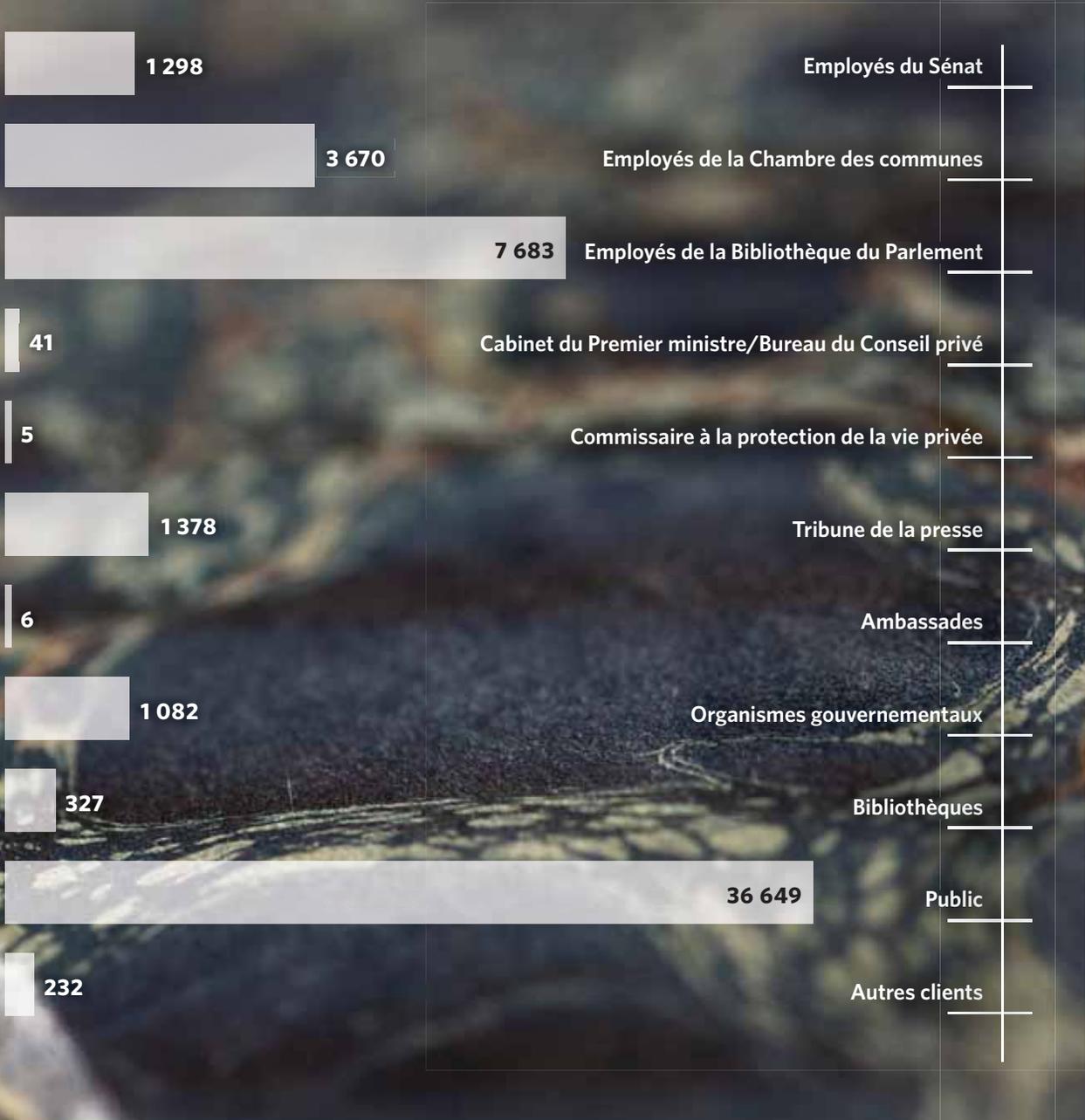
<sup>‡</sup> Comprend 753 dossiers pour le Comité mixte d'examen de la réglementation.

Tableau 4 - Exercice 2010-2011

Demandes de référence et d'information\* reçues par la Bibliothèque du Parlement, par catégorie de client



\* En réponse aux demandes d'information, la Bibliothèque fournit en temps utile les services suivants : renseignements de base, vérifications de faits, recherches de renseignements personnalisées, ainsi que des copies d'articles de nouvelles, de publications officielles et d'autres documents.



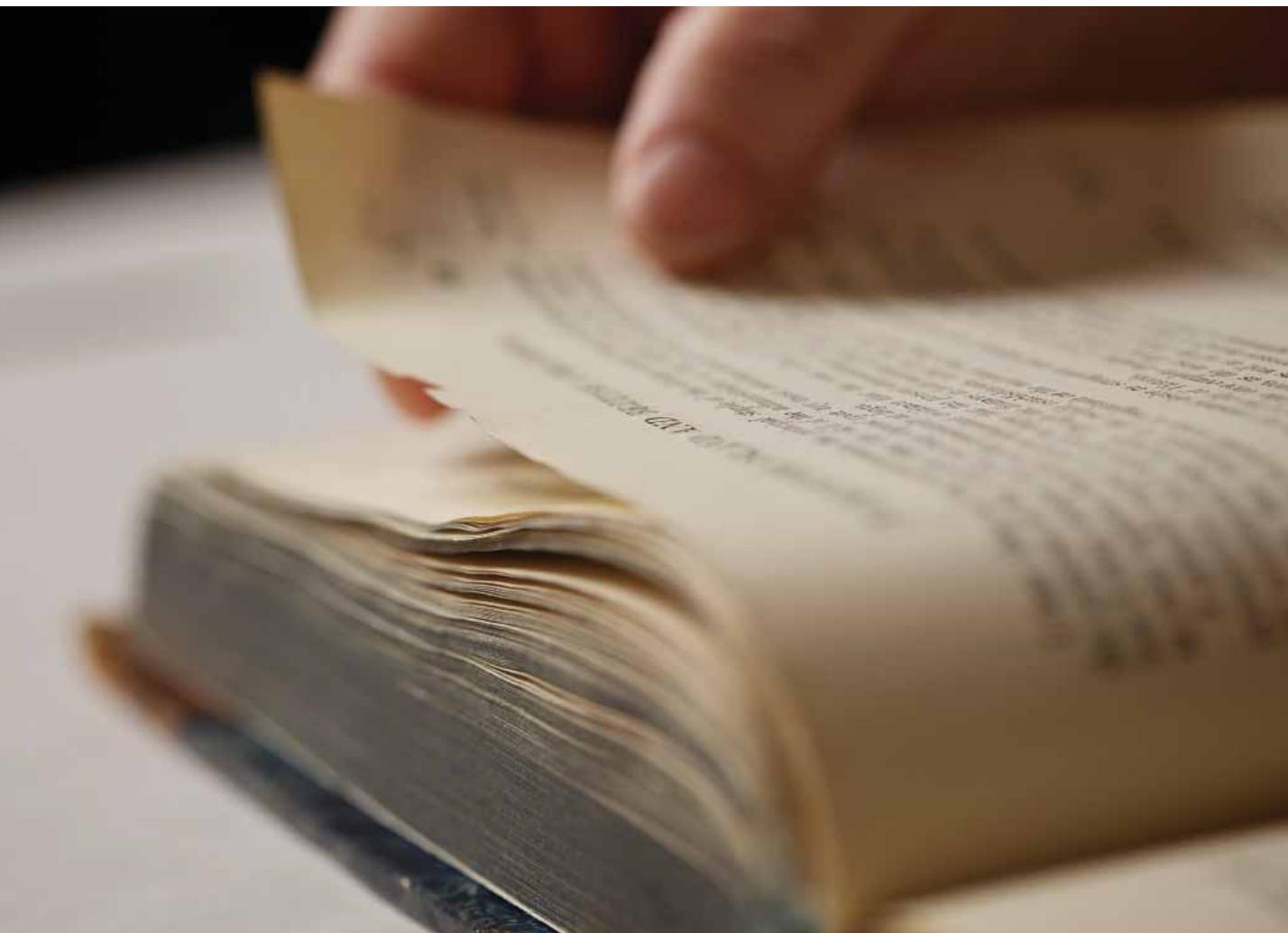
**TOTAL 71 030**

Tableau 5 - Exercice 2010-2011  
Budget de la Bibliothèque du Parlement

Dépenses	Dépenses prévues	Crédits autorisés	Dépenses réelles
	\$	\$	\$
Salaires et traitements*	34 136 000	34 724 977	34 509 493
Activités	8 320 000	8 320 000	7 412 078
Total	42 456 000	43 044 977	41 921 571
<b>ETP**</b>	355	355	342

\* Comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

\*\* Équivalents temps plein.



# Équipe de la haute direction

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et il est le groupe supérieur de consultation et de planification du bibliothécaire parlementaire.



**Lynn Brodie**

Directrice générale, Service de ressources d'information et de documentation



**Dianne Brydon**

Directrice générale, Services d'apprentissage et d'accès



**Sonia L'Heureux**

Vice-bibliothécaire parlementaire, Service d'information et de recherche parlementaires



**Kevin Page**

Directeur parlementaire du budget



**Lynn Potter**

Directrice générale, Services de gestion